

Qu'en est-il de la fortune nette ?

- Au bilan, la fortune nette est la différence entre tous les actifs (comptes, biens, investissements, etc.) et les passifs (dettes, etc.).
- Actuellement au bilan (31.12.2012): **1,158 million**
- Récemment **augmentée** de **3,140 millions** par la vente définitive de terrains précédemment cédés en droits de superficie, **et qui n'étaient pas au bilan**.



La fortune nette de la commune

- Les bâtiments communaux sont comptabilisé **au bilan**, mais **plusieurs terrains communaux n'y sont pas**.
- La fortune communale nette n'est donc **pas connue**.
- Elle devra l'être au plus tard **en 2015** quand l'introduction du nouveau modèle comptable imposera une réévaluation régulière des biens (terrains, immeubles).



L'évolution prévisible de la fortune (à mon avis)

- La fortune nette nominale sera d'environ **3,7 millions** à fin 2013 (sans augmentation d'impôts ...).
- Elle diminuera encore à cause des **charges comptables** pour l'assainissement de la **caisse de pension** et de la **provision d'échéance** (**– 1,45 millions**), même si celles-ci ne comportent pas ou très peu de dépenses réelles.
- Mais la fortune nette sera aussi sensiblement réévaluée en 2015, compensant ainsi, **au bilan**, les charges comptables attendues.
- La fortune comptable prévisible à fin 2016 devrait ainsi se situer **à plus de 3 millions**, même sans augmentation d'impôt.



**Le «risque» d'un découvert de bilan et
de mise sous tutelle est inexistant**

